



LUDDVIC MARIN / AFP

## COMBATTRE LE FANATISME ET ABATTRE DAECH

Paris, Bamako, Tunis, l'Égypte, Beyrouth, le Nigéria... Le fanatisme tue. Et dans sa forme la plus sauvage, la plus totalitaire, la plus infernale, Daech.

Difficile de trouver dans l'Histoire une référence, sauf peut-être les khmers rouges qui, il y a quarante ans prirent le pouvoir au Cambodge et s'employèrent à entreprendre un génocide massif de leurs semblables pour remplacer le monde qu'ils connaissaient par le monde qu'ils voulaient. Rééducation par l'endoctrinement, la torture et la déshumanisation, épuration de la société jusque dans ses fondements les plus profonds. Et encore...

L'unité nationale qui se manifeste dans le pays ne gomme pas les questionnements et les débats. Après tout, on est en France, mais tout est questionné. L'Europe peut-elle devenir une puissance militaire qui sait combattre ses ennemis et contraindre ses partenaires économiques du Golfe à mettre un terme à leur double jeu ?

L'unité nationale est ce qui permet de renforcer un pays attaqué. Quand nous disons qu'elle compte plus que les élections, nous ne minorons pas le rendez-vous des régionales, bien au contraire, mais nous invitons les démocrates à se mettre au niveau de la situation. C'est un moment historique qui demande de la gravité et de la grandeur. Nous devons parler au cœur et à la tête, même si nos concitoyens ont dans un premier temps envie de réagir avec leurs tripes.

À côté de l'urgence sécuritaire, il faut reprendre le travail pour s'attaquer aux racines de cette radicalisation qui aboutit – au delà du repli, à ces passages à l'acte qui débouchent sur le chaos. C'est un travail beaucoup plus dur, plus ardu, plus ingrat que tous les discours et les facilités médiatiques. Mais nous socialistes sommes déterminés à nous y atteler avec ceux et celles qui veulent avec nous, rendre notre société plus humaine pour que les sourires très vite, remplacent les soupirs.

# ÉTAT D'URGENCE : GARANTIR LA SÉCURITÉ DANS L'ÉTAT DE DROIT

**S**uite aux attentats perpétrés à Paris vendredi 13 novembre, le Président de la République a décrété l'état d'urgence.

Il permet aux forces de l'ordre d'agir rapidement pour prendre toutes les mesures destinées à assurer la sécurité des français : perquisitions administratives, assignation à résidence, dissolution d'associations ou de groupements. Il s'agit d'une réponse immédiate et puissante aux circonstances exceptionnelles que traversait notre pays.

Par cette décision, le gouvernement a fait montre d'une réactivité à la hauteur des événements.

Cet état d'urgence reste pleinement inscrit dans l'état de droit. Des recours sont possibles en cas de contestation des dispositions prises. Les mesures restent soumises à un cadre juridique clair qui empêche toute forme d'abus. Face aux menaces terroristes et

en raison de la tenue en France de la conférence Paris Climat, des élections régionales et des fêtes de fin d'années, le Président de la République a sollicité des parlementaires la prolongation de l'état d'urgence pour une durée de trois mois.

Dans un souci de modernisation du dispositif datant de 1955 et d'une garantie renforcée des libertés publiques, la loi sur l'état d'urgence a été modifiée pour l'adapter aux menaces actuelles.

Le texte a été adopté à l'Assemblée nationale et au Sénat, à la quasi-unanimité, démontrant la capacité d'union des forces politiques du pays face au terrorisme.

## QUE PRÉVOIT CETTE RÉFORME ?

Elle donne un cadre plus précis et actualise le régime des perquisitions administratives. Elle prévoit également toute une série de

garanties nouvelles : information du procureur de la République, compte-rendu de la perquisition, présence obligatoire d'un officier de police judiciaire, interdiction des perquisitions dans les locaux dédiés à l'activité des parlementaires, des avocats, journalistes et magistrats.

Elle renforce l'efficacité des assignations à résidence et donne la possibilité de dissoudre des associations ou groupements portant une atteinte grave à l'ordre public.

D'autres mesures vont dans le sens d'un meilleur contrôle et d'une garantie des libertés :

Un contrôle parlementaire tout au long de la mise en œuvre de l'état d'urgence sur les mesures prises. Les possibilités de censure de la presse, de la radio, des spectacles de théâtre et des représentations de cinéma, qui existaient dans la loi de 1955, ont été supprimées.

## L'EUROPE FACE AU TERRORISME

**L**es attentats de Paris le 13 novembre dernier ont endeuillé la France, l'Europe et le monde et ont changé la donne des relations internationales : de bien plus grande ampleur que ceux de janvier, ils ont été coordonnés et préparés depuis l'étranger par des terroristes entraînés dans les rangs de l'État islamique et venus combattre sur le sol français pour faire le plus de victimes possibles. Ces attentats ont clairement été revendiqués par Daech.

C'est là une différence majeure, que François Hollande a soulignée dans son discours devant le Congrès lundi 16 novembre 2015 par ces mots très forts : « *La France est en guerre* », puisque frappée par une entité étrangère sur son sol. C'est la définition d'une agression au regard du droit international, face à laquelle la France est en droit d'invoquer le principe d'auto-défense. Pour la première fois, un État membre de l'Union européenne demande à recourir à l'article 42-7 du Traité

de Lisbonne qui prévoit une clause d'assistance mutuelle entre les États membres en cas d'agression de l'un d'entre eux. L'ensemble des États membres ont accepté cette demande de la France, qui s'effectuera dans un cadre bilatéral, et à la mesure des possibilités de chacun. L'UE pourra assurer un rôle de coordination de l'aide apportée par ses États membres.

## SOLIDARITÉ

Les réactions européennes et internationales témoignent de la solidarité et de l'aide que sont prêts à apporter les États. Dans le cadre européen, il s'agira de pouvoir alléger l'effort mené par la France sur le plan militaire pour combattre le terrorisme (bande sahélo-saharienne), pour la paix et la sécurité (Centrafrique) ou dans le cadre des opérations de maintien de la paix (Liban). Cet effort pourra prendre des formes diverses, militaires ou non. L'Allemagne propose d'envoyer 650 soldats pour appuyer la Minusma.

C'est aussi une reconnaissance du fait que les opérations menées par la France, dans le respect du droit international concernant la paix et la sécurité mondiales, face à une menace terroriste qui pèse sur tous, comme en témoignent les attentats de Sharm El-Cheikh, Beyrouth, Paris, Bamako, Tunis ces derniers jours. Le Parti socialiste a d'ailleurs appelé « *le peuple tunisien, ses forces démocratiques et la société civile à rester unis dans cette nouvelle épreuve pour la Tunisie* ».

La France a obtenu un effort soutenu de l'UE pour renforcer les contrôles aux frontières extérieures, lutter plus efficacement contre le trafic d'armes, accélérer la mise en œuvre d'un PNR européen. Il en va de la responsabilité de tous les États membres de coordonner la lutte contre le terrorisme, notamment en renforçant la coopération en matière policière, judiciaire et de renseignement, et en luttant contre la radicalisation.



Christophe Bouillon, conseiller du Premier secrétaire en charge du développement durable et de la Cop 21 décrypte les enjeux du grand rendez-vous pour le climat qui débute lundi 30 novembre.

### Quelle est la position du Parti socialiste pour la Cop 21 ?

Depuis l'université d'été de La Rochelle, la position réaffirmée du Parti socialiste est d'être favorable à un accord universel, contraignant, ambitieux, différencié, qui règle également la question du financement.

Il y a un constat : le changement climatique a lieu maintenant, et cela plus personne ou presque ne le conteste. Donc il faut mener un combat pour arriver à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter le réchauffement à 2°C voire 1,5°C. Les effets se font déjà sentir, avec les premiers déplacés climatiques. Le climat, c'est le combat du siècle.

Ce plaidoyer en faveur du climat ne doit pas être un procès fait aux pays émergents: la lutte pour le climat va avec celle contre la pau-

vreté et pour l'accès à l'énergie, qui est un facteur de progrès pour les trop nombreuses populations qui en sont privées.

### Quelles sont les contraintes auxquelles sont confrontés les négociateurs ?

La Cop 21 oblige, au vu de son cadre onusien, à une démarche particulière qui nécessite d'arriver à un compromis. Depuis que François Hollande a proposé que la France soit le pays hôte, la diplomatie française est en ordre de marche pour y parvenir. En effet, il faut un accord unanime et il est nécessaire de créer les conditions d'une dynamique, en tenant compte des précédents échecs, comme celui de Copenhague, ou de Kyoto, dont l'accord n'était pas à la hauteur. Pour cette Cop21, nous avons changé de méthode, de « *top down* » à « *bottom up* », l'idée étant d'entraîner les Etats sans les braquer.

La question du financement sera cruciale, comme la reconnaissance de la responsabilité commune mais différenciée, pour entraîner les pays dits émergents qu'on doit accompagner dans l'adaptation aux changements. Cela passe par le transfert de technologie et le financement, à commencer par le fonds vert qui doit être doté de 100 milliards de dollars par an.

Enfin ce qui est nouveau avec la Cop 21, c'est qu'elle porte un « *agenda des solutions* » qui vise à associer les collectivités locales, les entreprises aux objectifs. Pour l'instant, avant la négociation, les engagements des Etats ne sont pas suffisants pour limiter le réchauffement à moins de 2°C mais le fait d'associer d'autres acteurs, et d'introduire un « effet cliquet » (interdiction de revenir en arrière

sur ses engagements) ne peut que rehausser les objectifs.

### Comment le Parti socialiste peut-il être moteur dans la lutte contre le réchauffement ?

Depuis l'université d'été, nous avons associé les syndicats, les ONG et nous avons dégagé des pistes à revendiquer qui ne figureront pas dans l'accord. Par exemple, il y a la question du coût du carbone : aujourd'hui, polluer ne coûte rien et tant que ce ne sera pas le cas, nous serons dans l'impossibilité de parvenir à un nouveau modèle. Il faut entraîner le système économique vers la transition énergétique. C'est une position que nous défendons à un niveau européen dans les 21 propositions adoptées par les leaders progressistes le 21 octobre dernier.

En France, nous avons déjà avancé avec la loi sur la transition énergétique qui fixe des objectifs ambitieux en terme de baisse des émissions de gaz à effet de serre, d'énergies renouvelables, de réduction des déchets... C'est l'un des textes les plus avancés en Europe, et le fait d'être exemplaire est un moyen pour entraîner les autres pays. Il faut souligner d'ailleurs que si ce texte a été voté par les écologistes, la droite a voté contre, ce qui prouve bien qu'ils sont très ennuyés sur l'environnement.

Les régions sont également à un bon niveau pour porter ces objectifs, notamment grâce à leurs compétences en matière économique ou de transports. Elles sont déjà des laboratoires de bonnes pratiques dans la lutte contre le changement climatique. Nos candidats sont aussi porteurs de projets, qui seront des gisements d'emplois. C'est le cas par exemple de l'éolien offshore.

### « LA CONCORDE NATIONALE EST PLUS IMPORTANTE QUE LES ÉLECTIONS »

Le Premier secrétaire a organisé une réunion avec les têtes de liste socialistes aux élections régionales, en présence du Premier ministre, afin de préparer la suite de la campagne dans un contexte nouveau. Il a annoncé que, pour les socialistes, la campagne ne reprendrait officiellement qu'après le 27 novembre, date de l'hommage de la nation rendu aux personnes assassinées. « *Le thème sera faire vivre le pacte de sécurité pour faire vivre nos valeurs*, a-t-il précisé. *C'est autour de ces questions là que les socialistes agiront en région avec dignité et respect parce que nous estimons que dans le moment présent la concorde nationale est plus importante que les élections.* »

# VOTONS !



[parti-socialiste.fr](http://parti-socialiste.fr)

   [/partisocialiste](https://www.instagram.com/partisocialiste)